



Au terme de la formation, les apprenant(e)s seront capables :

- D'analyser et de synthétiser des documents juridiques et médicaux
- De traiter et de coordonner les opérations et les informations médico-administratives relatives au patient dans un secrétariat médical (terminologie médicale, gestion, transmission et communication des dossiers médicaux)
- D'identifier des situations à risque (respect des droits des patients, secret professionnel)
- De structurer leurs idées
- D'utiliser des techniques pour convaincre
- De structurer leur présentation
- De repérer leurs compétences et de les valoriser
- De présenter leur parcours et leur projet professionnel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



Evaluation
Supports
Suivi
Accompagnement
(cf page 10)

LE DISPOSITIF DE FORMATION REPOSE SUR :

Une phase de prise de contact avec l'apprenant(e) : présentation du déroulé de la formation, des référents et des modalités de communication et d'échanges



Une phase de formation aux épreuves de connaissances : accès à une plate-forme comprenant trois dossiers =

- des cours reprenant tous les thèmes des épreuves conformément à l'arrêt du 20 octobre 2020 ainsi que des informations sur les modalités d'organisation du concours, le contenu des épreuves, la méthodologie, des conseils de révision, des QCM d'évaluation, des exercices de vocabulaire médical en autocorrection, des articles d'actualité, des liens et des vidéos
- les Doctes Notes de la secrétaire médicale en format PDF
- des concours blancs (épreuves complètes identiques à celles du concours interne) et des mises en situations (conformes aux épreuves du concours externe) qui seront corrigés individuellement, renvoyés à l'apprenant(e), accompagnés d'un corrigé type

Une phase de préparation à l'entretien de motivation pour le concours INTERNE, et à l'entretien avec le jury pour le concours EXTERNE

CONTENU

RÉF. :
DIG.05.2024

Tarif :
Nous consulter

MODALITÉS D'ÉVALUATION, DE SUIVI, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RECONNAISSANCE DE NOS FORMATIONS

Toutes les formations présentées dans notre catalogue obéissent aux exigences fixées par QUALIOPI, le nouveau référentiel qualité de certification des organismes de formation. Elles se déclinent donc de manière identique pour l'ensemble de nos formations, sachant cependant que les outils d'évaluation, les modalités de suivi et d'accompagnement ainsi que les supports remis aux participant(e)s peuvent varier en fonction de la formation.



UNE EVALUATION DE LA FORMATION

Cette évaluation se déroule en trois temps :

- Une évaluation de la satisfaction du participant via un questionnaire dématérialisé sous forme de QCM : adaptation du contenu de la formation aux objectifs annoncés et de la pédagogie (supports, exposés, applications terrain), qualité de l'animation de l'intervenant (compétences, connaissances, écoute, dynamique de groupe), durée de la formation, recommandation

- Une évaluation de l'atteinte des objectifs (question ouverte)
- Une évaluation à froid à six mois de la formation

Une synthèse de ces évaluations peut être communiquée sur demande des établissements.



SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANT(E)S

En fonction de la formation, ces supports peuvent être : des documents papiers (guide, livre, fiche, protocole, procédure, memento, référentiel, plan, grille d'analyse, tableau, argumentaire, livret, planche, exercice, recueil lexical, bibliographie) et/ou une clé USB et/ou un lien vers un CLOUD.



SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À L'ISSUE DE LA FORMATION

Possibilité de contacter le formateur par mail et/ou par téléphone, dans les 3 mois suivant l'issue de la dernière session.



MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation de la formation.